

RÉSUMÉ DU DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT DU MODÈLE DE MODE DE SCRUTIN PROPOSÉ PAR LE MOUVEMENT POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE – MDN

DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE LES RÉGIONS ÉLECTORALES ET ENTRE LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC

AVIS : Ce document est destiné aux personnes possédant une bonne connaissance des éléments techniques liés à un mode de scrutin majoritaire et à un mode de scrutin mixte compensatoire. Pour apprendre les bases techniques nécessaires, consultez le matériel pédagogique du MDN « Vers un nouveau mode de scrutin »¹

Différents scénarios de répartition de sièges sont possibles pour atteindre les objectifs fixés un mode de scrutin. Les scénarios suivants visent à illustrer différentes façons de répartir l'ensemble des sièges d'une Assemblée nationale dont les membres seraient élus en utilisant le mode de scrutin mixte compensatoire proposé par le Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN). Les détails de ce modèle sont disponibles sur www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions. Il est soumis pour recevoir l'adhésion la plus large dans le cadre de la campagne *Solution démocratique*. « *Saisissons l'occasion: signons la proposition d'un nouveau mode de scrutin* »

Contrairement au modèle présenté par le MDN, les scénarios et les tableaux qui suivent n'ont pas fait l'objet d'une adoption par les membres du MDN. Présentés à titre indicatif seulement, l'ordre d'apparition des scénarios n'indique aucunement une préférence (ordre selon le total de sièges). Le présent document pourrait être bonifié prochainement. Un tableau synthèse est présenté à la fin de ce document. Voir le document complet pour plus de détails.

Logiques des scénarios

- Scénario A-125 sièges : utilise la répartition actuelle des sièges pour chaque région administrative et pour chaque région électorale.
- Scénario B-125 sièges : utilise la répartition des sièges proposée en 2010 par la Commission de représentation électorale (CRÉ)
- Scénario C-128 sièges : tient compte de la répartition des sièges proposée en 2010 par la CRÉ pour les régions en hausses démographique, mais maintient le nombre actuel de sièges pour les régions en baisse démographique. Illustre la proposition faite par le ministre Moreau (mars 2011).
- Scénario D-129 : tient compte de la répartition actuelle des sièges, vise le meilleur respect possible du poids démographique (accorde un plus grand poids à la région électorale H), tient compte de la progression démographique estimée jusqu'en 2031 pour ajouter des sièges aux régions électorales qui en nécessiteront à moyen terme.
- Scénario E-132 : Tient compte de la proposition Moreau, vise le meilleur respect possible du poids démographique (accorde un plus grand poids à la région électorale H), tient compte de la progression démographique estimée jusqu'en 2031 pour ajouter des sièges aux régions électorales qui en nécessiteront à moyen terme.
- Scénario F-132 : vise le meilleur respect possible du poids démographique, tient compte de la progression démographique estimée jusqu'en 2031 pour ajouter des sièges aux régions électorales qui en nécessiteront à moyen terme.

¹ <http://www.democratie-nouvelle.qc.ca/ateliers/>

En plus des considérations spécifiques ci-haut, tous les scénarios ont été produits afin de concilier et respecter tous les éléments suivants :

- Maintenir le nombre actuel de sièges pour le plus grand nombre de régions électorales.
- Maintenir un ratio national global de 60/40, malgré les variantes régionales.
- Des ratios régionaux se situant le plus près possible du ratio nationale (60 sièges de circonscription et 40 sièges de compensation).
- Le moins d'écart possible entre la représentation obtenue par chaque région électorale, en nombre de sièges, et la part qu'occupe sa population électorale sur l'ensemble de la population électorale du Québec.
- Le moins d'écart possible entre le nombre de personnes représentées dans les circonscriptions les plus peuplées et les moins peuplées.

Tous les scénarios présentés tiennent compte des caractéristiques² du modèle *Solution démocratique*, dont voici un résumé :

- Un mode de scrutin mixte compensatoire combinant ± 78 sièges de circonscription (selon le mode de scrutin actuel - majoritaire uninominal à un tour) et ± 50 sièges de compensation (selon le mode proportionnel compensatoire, soit en fonction du % de votes obtenus par les partis)
- Un nombre de sièges fixe de ± 128 avec un ratio (national et régional) de 60-40
- L'utilisation de 8 régions électorales réunissant chacune de une à trois régions administratives adjacentes, et regroupant au moins cinq sièges (au moins trois circonscriptions et au moins deux sièges de compensation.)
- Une compensation nationale (les résultats de tout le Québec servent à déterminer la juste part des sièges pour chaque parti en fonction du vote exprimé et à corriger les distorsions causées par les résultats du scrutin majoritaire uninominal.
- Une distribution régionale des sièges de compensation (les résultats obtenus par les partis dans chacune des régions électorales servent à répartir les sièges de compensation auxquels ils ont droit dans les régions correspondantes.)
- Des listes régionales fermées établies selon les procédures propres à chaque parti, dans le respect des balises régies par le DGEQ (dont le nombre et le positionnement sur les listes).
- Le bulletin à deux votes : un premier pour le siège de circonscription et un second pour les sièges de compensation.
- La double candidature permise : les candidates et les candidats peuvent se faire connaître durant la campagne électorale tant pour remporter un siège de circonscription qu'un siège de compensation.
- Des mesures structurantes et des mesures financières pour une représentation égalitaire entre les femmes et les hommes ainsi que pour une juste représentation de la diversité ethnoculturelle.
- Un seuil minimal : pour obtenir au moins un siège de compensation, un parti doit obtenir entre 3% et 5% des votes.
- La méthode de calcul de Hare pour répartir équitablement les sièges de compensation.

² Les tableaux illustrent surtout les effets des caractéristiques liées à la distribution des sièges sur le territoire.



Quelques explications sur la méthodologie et sur certains concepts

Les données référant à la « Carte actuelle » proviennent de la dernière carte électorale (2001); elles prévalent tant que la révision de la carte électorale, débutée en mars 2007, n'est pas complétée.

Les données référant à « Proposition 2010 de la Commission de la représentation électorale » sont tirées du rapport « *La population bouge la carte électorale change – Étape II : Proposition révisée de délimitation Second rapport - Projet* », version d'août 2009. Document non-officiel, il a été présenté à la Commission de l'Assemblée nationale les 14 et 15 septembre 2010 par le DGEQ et avait été dévoilé le 9 mars 2010, lors de l'étude du projet de loi n° 78. Bien que l'Assemblée nationale en a suspendu l'examen jusqu'en juin 2011, ce document demeure une référence importante parce qu'il contient les informations les plus à jour concernant l'état des travaux de délimitation des circonscriptions, ainsi qu'en raison de la légitimité du processus qui a conduit à son élaboration.

Selon la carte actuelle, 13 circonscriptions sont à cheval sur deux ou trois régions administratives. Leur attribution aux régions administratives est basée sur la répartition du DGEQ.

Toutes les données incluent les sièges d'exception.

Population électorale actuelle : selon les données fournies par la CRÉ au 30-11-2007.

Progression démographique 201-2031 : selon les données de l'Institut de la statistique du Québec (site Internet http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/index.htm consulté le 19 mars 2011), tel qu'utilisé par la CRÉ dans son mémoire sur le projet de loi n° 78 (en X 2009).

Quotient régional : nombre de référence pour la région, établissant le nombre moyen de personnes devant être représentées par siège.

Quotient national : nombre de référence pour le Québec dans son ensemble, établissant le nombre moyen de personnes devant être représentées par siège.

Abréviations utilisées

CRÉ : Commission de la représentation électorale

Circ. : sièges de circonscription

Comp. : sièges de compensation

RE : Régions électorales

SYNTHÈSE DE QUELQUES ÉLÉMENTS DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS³

Régions électorales		Comparaison entre le nombre de personnes représentées par régions électorales et		Écarts entre la part démographique et le nombre de sièges des régions électorales	Écarts entre le quotient régional et le quotient national	Les ratios des régions électorales	Faits saillants des distorsions dans les résultats électoraux régionaux (2007-2008)
		la carte actuelle	la proposition CRÉ 2010				
RÉ-A	Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec	Aucune différence pour les 6 scénarios		de 0,04 à 0,42 points.	De -5,9% à -0,6%	56,6%/44,4% dans les 6 scénarios	Souffrent généralement de la monopolisation du pouvoir
RÉ-B	Laval, Lanaudière et Laurentides	Meilleure représentation dans la moitié des scénarios	Meilleure représentation dans presque tous les scénarios	de -2,49 à -0,26 points.	De 1,5% à 16,4%	De 61,9%/38,1% à 57,9%/42,1%	Souffrent généralement de la monopolisation du pouvoir
RÉ-C	Capitale-Nationale et Mauricie	Aucune différence pour la majorité des scénarios		de -0,83 à -0,08 points.	De 0,6% à 6,9%	62,5%/37,5% (dans 5 scénarios) 58,8%/41,2% (dans 1 scénario)	Souffrent presque toujours de la quasi monopolisation du pouvoir
RÉ-D	Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	Aucune différence pour les 6 scénarios		de 0,26 à 0,56 points.	De -10% à -5%	57,1%/42,9% dans les 6 scénarios %	Souffrent presque toujours de la monopolisation du pouvoir
RÉ-D	Montérégie	Meilleure représentation dans la moitié des scénarios	Meilleure représentation dans presque tous les scénarios	de -1,25 à 0,13 points.	De 1,3% à 7,5%	De 58,3%/42,9% à 61,9%/38,1%	A déjà subi un renversement de la volonté populaire régionale
RÉ-F	Montréal	Aucune différence pour la majorité des scénarios		de -1,18 à 0,01 points.	De -0,3% à 5,6%	60,7%/39,3% (dans 5 scénarios) 58,6%/41,4% (dans 1 scénario)	Souffrent généralement de la quasi monopolisation du pouvoir

³ Voir le document complet sur www.democratie-nouvelle.qc.ca/actions - La numérotation des tableaux fait référence au document complet (20 pages)

RÉ-G	Estrie et Centre-du-Québec	Meilleure représentation dans la moitié des scénarios	Aucune différence pour la majorité des scénarios	de -0,46 à 0,08 points.	De -3% à 6,6%	56,6%/44,4% (dans 3 scénarios) 60%/40% (dans 3 scénarios)	Souffrent généralement de la quasi monopolisation du pouvoir
RÉ-H	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches	Meilleure représentation dans la majorité des scénarios	Aucune différence pour 3 scénarios. Moins bonne représentation pour 3 scénarios.	de 0,25 à 3,20 points.	De -25% à -2,5%	De 62,5%/37,5% à 57,1%/42,9%	Subissent souvent un renversement de la volonté populaire régionale

TABLEAU 1 RÉPARTITION DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES PAR RÉGIONS ÉLECTORALES, NOMBRE DE PERSONNES REPRÉSENTÉES PAR CIRCONSCRIPTION ET NOMBRE DE SIÈGES PAR RÉGIONS ÉLECTORALES

	Régions électorales selon les régions administratives	Carte actuelle				Proposition CRÉ 2010 - Nombre moyen de personnes représentées par circonscription <i>(italique = ajustement selon Moreau (2011))</i>	Nombre de sièges par région électorale		
		Population électorale au 30-11-2007*	Nombre de personnes représentées par circonscription	Population électorale par région électorale	Nombre moyen de personnes représentées par circonscription		Carte actuelle	CRÉ (2010)	Moreau (2011)
RÉ-A	Abitibi-Témiscamingue	108 399	36 133,0	382 942	42 549	42 549	9	9	9
	Outaouais	250 724	50 144,8						
	Nord-du-Québec	23 819	23 819,0						
RÉ-B	Laval	272 871	45 478,5	999 571	52 609	47 599	19	21	21
	Lanaudière	349 705	49 957,9						
	Laurentides	376 995	47 124,4						
RÉ-C	Capitale-Nationale	525 389	47 762,6	732 108	45 757	45 757	16	16	16
	Mauricie	206 719	41 343,8						
RÉ-D	Saguenay-Lac-Saint-Jean	213 822	42 764,4	284 828	40 690	40 690	7	7	7
	Côte-Nord	71 006	35 503,0						
RÉ-E	Montérégie	1 020 185	46 372,0	1 020 185	48 580	46 372	21	22	22
RÉ-F	Montréal	1 265 430	45 193,9	1 265 430	45 194	45 194	28	28	28
RÉ-G	Estrie	282 515	47 085,8	423 430	47 048	47 048	9	9	9
	Centre-du-Québec	140 915	46 971,7						
RÉ-H	Bas-Saint-Laurent	92 669	46 334,5	542 405	33 900	41 723 (33 900)	16	13	16
	Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine	124 754	31 188,5						
	Chaudière-Appalaches	324 982	46 426,0						
Total et moyennes		5 650 899		5 650 899	45 207	45 207 (44 148)	125	125	128

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES SIÈGES DE CIRCONSCRIPTION ET DE COMPENSATION POUR CHAQUE RÉGION ÉLECTORALE

	RÉGIONS ÉLECTORALES	Scénario A / 125 sièges	Scénario B / 125 sièges	Scénario C / 128 sièges	Scénario D / 129 sièges	Scénario E / 132 sièges	Scénario F / 132 sièges
RÉ-A	Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)
RÉ-B	Laval, Laurentides et Lanaudière	Total: 19 (11 de circ. / 8 de comp.)	Total: 21 (13 de circ. / 8 de comp.)	Total: 21 (13 de circ. / 8 de comp.)	Total: 22 (13 de circ. / 9 de comp.)	Total: 23 (14 de circ. / 9 de comp.)	Total: 23 (14 de circ. / 9 de comp.)
RÉ-C	Mauricie et Capitale-Nationale	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 17 (10 de circ. / 7 de comp.)
RÉ-D	Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)	Total: 7 (4 de circ. / 3 de comp.)
RÉ-D	Montérégie	Total: 21 (13 de circ. / 8 de comp.)	Total: 22 (13 de circ. / 9 de comp.)	Total: 22 (13 de circ. / 9 de comp.)	Total: 23 (14 de circ. / 9 de comp.)	Total: 23 (14 de circ. / 9 de comp.)	Total: 24 (14 de circ. / 10 de comp.)
RÉ-F	Montréal	Total: 28 (17 de circ. / 11 de comp.)	Total: 28 (17 de circ. / 11 de comp.)	Total: 28 (17 de circ. / 11 de comp.)	Total: 28 (17 de circ. / 11 de comp.)	Total: 28 (17 de circ. / 11 de comp.)	Total: 29 (17 de circ. / 12 de comp.)
RÉ-G	Estrie et Centre-du-Québec	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 9 (5 de circ. / 4 de comp.)	Total: 10 (6 de circ. / 4 de comp.)	Total: 10 (6 de circ. / 4 de comp.)	Total: 10 (6 de circ. / 4 de comp.)
RÉ-H	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 13 (8 de circ. / 5 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 14 (8 de circ. / 6 de comp.)	Total: 16 (10 de circ. / 6 de comp.)	Total: 13 (8 de circ. / 5 de comp.)
	TOTAUX	125 (75 de circ. / 50 de comp.)	125 (75 de circ. / 50 de comp.)	128 (77 de circ. / 51 de comp.)	129 (77 de circ. / 52 de comp.)	132 (80 de circ. / 52 de comp.)	132 (78 de circ. / 54 de comp.)

TABLEAU 12 – ÉCART MAXIMUMS ENTRE LE NOMBRE DE PERSONNES REPRÉSENTÉES DANS LA CIRCONSCRIPTION LA MOINS POPULEUSE ET LA PLUS POPULEUSE ET EFFET SUR LE POIDS DES VOTES ENTRE LES RÉGIONS ÉLECTORALES, POUR CHAQUE SCÉNARIO, POUR LA CARTE ACTUELLE, LA PROPOSITION DE LA CRÉ

Scénarios	Circonscription la moins peuplée du scénario	Circonscription la plus peuplée du scénario	Écart entre la moins peuplée et la plus peuplée	Effet sur le poids des votes entre les régions électorales
A	40 680	113 588	72 907,2	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 2,8 fois plus de poids que dans la région électorale B (Laval, Laurentides et Lanaudière).
B	50 850	105 858	55 007,0	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 2,1 fois plus de poids que dans la région électorale G (Estrie et Centre-du-Québec).
C	40 680	105 858	65 177,1	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 2,6 fois plus de poids que dans la région électorale G (Estrie et Centre-du-Québec).
F	50 850	96 113	45 262,1	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 1,9 fois plus de poids que dans la région électorale B (Laval, Laurentides et Lanaudière).
D	40 680	95 736	55 055,1	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 2,4 fois plus de poids que dans la région électorale A (Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec).
E	50 850	95 736	44 885,0	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 1,9 fois plus de poids que dans la région électorale A (Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec).

	Circonscription la moins peuplée	Circonscription la plus peuplée	Écart entre la moins peuplée et la plus peuplée	Effet sur le poids des votes entre les régions électorales
Carte actuelle	30 517	59 498	28 291	Un vote dans la région électorale D (Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord) a 2 fois plus de poids que dans la région électorale B (Laval, Laurentides et Lanaudière).
CRÉ 2010	25 425	65 761	40 336	Un vote dans la région électorale H (Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches) a 2,6 fois plus de poids que dans la région électorale B (Laval, Laurentides et Lanaudière).

TABLEAU 13 – STATISTIQUES SUR LA PROGRESSION DE LA POPULATION NÉE À L'ÉTRANGER ET DE MINORITÉS VISIBLES POUR CERTAINES VILLES.

RÉGIONS ÉLECTORALES		Villes	% de la population née à l'étranger		% de la population de minorités visibles		Sur la base des données statistiques, perspectives régionales quant aux exigences du modèle ⁴
			2006	Projection pour 2031	2006	Projection pour 2031	
RÉ-A	Abitibi-Témiscamingue, Outaouais et Nord-du-Québec	Ville de Gatineau	8	15	6	14	Les partis politiques de la région devraient réussir à recruter des candidates et des candidats et les placer en début de leur liste régionale.
RÉ-B	Laval, Laurentides et Lanaudière	Données non disponibles					
RÉ-C	Mauricie et Capitale-Nationale	Ville de Trois-Rivières	2	5	2	4	Les partis politiques de la région devraient réussir à recruter des candidates et des candidats et les placer en début de leur liste régionale.
RÉ-D		Ville de Québec	4	7	2	5	
RÉ-D	Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord	Ville Saguenay	1	2	1	2	
RÉ-F	Montréal	Données non disponibles					
RÉ-G	Montréal	Ville de Montréal	21	30	16	31	Les partis politiques de la région devraient réussir à recruter des candidates et des candidats et les placer en début de leur liste régionale.
RÉ-H	Estrie et Centre-du-Québec	Ville de Sherbrooke	6	11	4	10	Les partis politiques de la région devraient réussir à recruter des candidates et des candidats et les placer en début de leur liste régionale.
RÉ-A	Bas-Saint-Laurent, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches	Données non disponibles					

⁴ Chaque parti politique doit au total présenter sur ses listes régionales un nombre de personnes immigrantes ou de minorités visibles équivalent au pourcentage de ces personnes dans la région, établi par les statistiques officielles. Chaque parti devra s'assurer qu'au moins une candidate ou candidat immigrant ou provenant d'une minorité visible se retrouve parmi les cinq (5) premiers noms d'au moins quatre (4) listes régionales.